



Conseil central
de la *Montérégie*

Le bulletin de liaison

Vol. 12, no.1
Octobre 2010

C'EST LA RENTRÉE



Eh bien oui, avec l'automne qui arrive à nos portes, s'en suivent les travaux dans l'ensemble de nos syndicats.

Que ce soit pour le secteur public, avec la tournée des assemblées générales concernant l'entente de principe ou pour le secteur privé, où

plusieurs syndicats vont amorcer la négociation de leur convention collective dans les prochaines semaines.

Pour nous, à l'exécutif du Conseil central c'est aussi le moment de repartir la machine et de faire le plan de travail pour mettre en branle les résolutions de notre congrès. Lors de notre prochaine assemblée, nous vous en présenterons les échéanciers.

Je vous souhaite un bon retour et j'ai bien hâte de vous revoir.

*Pierrette Poirier,
Présidente du Conseil central de la
Montérégie-CSN*

VOTRE SYNDICAT A-T-IL UNE ADRESSE COURRIEL ?

Nous vous invitons à nous la transmettre à l'adresse suivante:

lyne.blanchette@csn.qc.ca

(N'oubliez pas d'inscrire le numéro et le nom de votre syndicat.)

Le comité exécutif, élu au dernier congrès du Conseil central de la Montérégie-CSN



De gauche à droite:

Pierre Harnois, vice-président St-Hyacinthe, Fernande Lévesque, vice-présidente St-Jean-sur-Richelieu, Gilles Morin, vice-président Granby, Pierrette Poirier, présidente, Richard Mallette, secrétaire-trésorier, Claudine Desforges, vice-présidente Suroît, Robert Morand, vice-président Sorel, Annette Herbeuval, vice-présidente Rive-Sud.

Dans ce numéro :

| | |
|---|---|
| Semaine nationale de la santé-sécurité au travail | 2 |
| Les réseaux d'entraide | 2 |
| Les éducatrices en milieu familial | 3 |
| Tournoi de golf 2010 | 3 |



SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Robert Morand,
Vice-président, responsable du dossier santé-sécurité au travail

La semaine nationale de la santé et sécurité au travail se tiendra du 24 au 30 octobre prochain. Le comité de coordination de la santé et sécurité de la CSN veut organiser une grande campagne de sensibilisation avec la collaboration de tous les conseils centraux et toutes les fédérations. Ce sera l'occasion d'accentuer notre action et de mettre les énergies nécessaires à la promotion de la prévention en matière de santé et sécurité au travail.

Le but de cette campagne est de rencontrer le plus de monde possible afin de permettre aux travailleuses et travailleurs intéressés de s'informer et aussi leur permettre de poser des questions à la délégation CSN.

Le thème de cette année :

Nous tenions à mettre en valeur les bons coups en prévention ainsi qu'à valoriser et à diffuser les solutions en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail.

Trop souvent lorsque nous réglons un problème, nous n'y pensons plus et au bout du compte nous oublions les effets positifs. C'est donc sur ce thème :

ENSEMBLE LA PRÉVENTION ON LA PREND À CŒUR !

que se déroulera cette activité de la semaine nationale.

Les syndicats intéressés à rencontrer les membres du comité de coordination de la CSN avec le représentant de leur fédération et un représentant du Conseil central de la Montérégie, peuvent en faire la demande en téléphonant au responsable au dossier dont vous avez les coordonnées ci-dessous.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Robert Morand, vice-président, responsable du dossier santé et sécurité au travail

450 587 6050



Nicky St-Roch
Militante affectée au développement de l'entraide

Bonjour,
Me voici, en quelques lignes...

Je m'appelle Nicky St-Roch, je suis une fille honnête, humaine, à l'écoute des autres, positive et très dynamique.

Je suis à l'emploi des sœurs St-Joseph de St-Hyacinthe depuis 15 ans à titre de préposée aux bénéficiaires. J'aime mon travail que je trouve enrichissant et valorisant. Depuis mes tout débuts, on me confie l'accueil et l'orientation des nouvelles préposées embauchées.

Il y a 4 ans, on m'a approchée pour occuper le poste de secrétaire à l'exécutif de mon syndicat, j'y suis toujours.

Mon expérience syndicale: en plus de mes fonctions de secrétaire à l'exécutif de mon syndicat, j'ai suivi de la formation, participé à des manifestations d'appui pour des syndicats en conflit, à des colloques ainsi qu'aux congrès de la CSN, de la FSSS et du Conseil central de la Montérégie-CSN.

Je désire élargir mes horizons avec quelque chose qui me ressemble et en quoi je crois et mettre à contribution mes qualités personnelles ainsi que mon expérience de vie.

Je suis très heureuse d'être militante responsable du développement (et du maintien) du réseau d'entraide.

Merci beaucoup.

Nicky

50

Bon anniversaire



Le 8 octobre 2010,
le Syndicat des travailleuses et travailleurs
du Réseau du Suroît
soulignait les 50 ans d'affiliation à la CSN

Mon milieu familial, un service qui compte... La tournée provinciale s'arrête à Saint-Hyacinthe!

Jean-Yves Girard,
Conseiller syndical

Les éducatrices en milieu familial, affiliées à la CSN, ont organisé une activité festive, le jeudi 16 septembre 2010 au Parc des Salines à Saint-Hyacinthe pour obtenir de meilleures conditions de travail et conclure une entente collective.

La charge de travail des responsables de service de garde (RSG) en milieu familial n'est pas de tout repos.

Les éducatrices travaillent un minimum de 60 heures par semaine en présence des enfants, en plus elles doivent élaborer des programmes éducatifs, préparer les repas, faire le ménage et désinfecter, préparer les sorties extérieures, etc.

Pour améliorer leurs conditions de travail, les éducatrices souhaitent, entre autres choses, obtenir une meilleure rémunération parce qu'aujourd'hui elles gagnent moins que le salaire minimum, des vacances annuelles



payées, des congés parentaux, une protection en matière de maladie ou d'accident, ainsi qu'une meilleure reconnaissance de leur charge de travail.

Plus de 550 personnes, éducatrices, parents et enfants ont participé à cette activité festive avec des clowns, jeux gonflables et maquilleuses. Le syndicat voulait sensibiliser la population aux réalités de leur travail.

Cette tournée des différentes régions où la CSN a des syndicats de responsable de service de garde s'est terminée, samedi le 25 septembre, pour un grand rassemblement devant le Parlement à Québec.

La lutte pour la reconnaissance syndicale des éducatrices au sein de la CSN a débuté en 2001. Elle a été marquée par l'instauration, en 2003, de la loi 8, qui leur retirait le droit de se regrouper pour négocier leurs conditions de travail.

Un jugement rendu en octobre 2008 a rétabli leur droit à la syndicalisation. La CSN négocie depuis avec le minis-

tère de la Famille pour l'instauration d'une première convention collective. La CSN représente près de 2000 responsables de service de garde en milieu familial à travers la province.

N.B. Si vous avez des connaissances qui sont éducatrices en milieu familial et qui veulent rejoindre la CSN, contacter le conseiller de la CSN dans les différentes régions.



TOURNOI DE GOLF 2010



Richard Mallette,
Secrétaire-trésorier

Le 19 juin dernier au club de golf Bellevue dans le Suroît s'est tenu le 10^e tournoi de golf annuel du Conseil central de la Montérégie-CSN.

Les 218 participants, une équipe de bénévoles dynamiques et des commanditaires généreux ont fait de l'événement un succès.

Tisser des liens d'amitié et de solidarité tout en amassant des argents pour notre fonds d'appui aux luttes sont les objectifs de la journée.

Cette année 3,640\$ ont été amassés pour le fonds.

La 11^e édition aura lieu le 4 juin 2011 au club de golf d'Acton Vale, au plaisir de vous y retrouver.



CHANGEMENT AU CALENDRIER



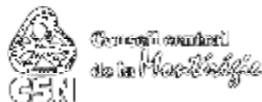
« Exécutif syndical niveau II »

La session qui devait se tenir les 19, 20 et 21 octobre est reportée. Nous communiquerons avec les participantes et participants pour confirmer la nouvelle date.

LE CONSEIL CENTRAL DE LA MONTÉRÉGIE-CSN

Siège social

7900 boul. Taschereau ouest,
édifice E, bureau 100,
Brossard Qc
J4X 1C2



Téléphone: 450-466-7036
Télécopieur: 450-466-5134

À noter à votre agenda:

- 18 octobre 2010: Spectacle/ Manifestation (coalition contre la loi 103) Devant les bureaux de Jean Charest, à Montréal, coin McGill/Sherbrooke
- 2 novembre 2010: Assemblée générale du Conseil central de la Montérégie CSN
- 17 et 18 Novembre : Colloque Gérard-Picard Hôtel Delta , Trois-Rivières

Comment profiter du RAP

Qu'est ce que le régime d'accession à la propriété (RAP):

C'est un programme fédéral qui vous permet de retirer sans retenue d'impôt jusqu'à 25 000 \$ de vos régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) pour l'achat d'une habitation qui vous servira de résidence principale.

Qui est admissible:

S'il s'agit de l'achat de votre première maison ou si vous et votre conjoint n'avez pas été propriétaires au cours des 5 dernières années, vous avez accès au RAP

Le RAP avec Fondation:

Si vous possédez des REER dans une institution autre qu'un fonds de travailleurs, vous devez préalablement les utiliser avant ceux de Fondation.

Modalités de remboursement:

Vous disposez d'une période maximale de 15 ans pour rembourser les montants retirés de vos REER et ce, sans intérêt et à raison de 1/15^e par année. Si le remboursement n'est pas effectué, le montant minimal annuel s'ajoutera à vos revenus de l'année.

Avantage particulier du RAP avec Fondation:

Si le remboursement des sommes retirées de vos REER provenant d'autres institutions financières est effectué à votre REER Fondation, vous obtenez alors les crédits d'impôt de 40% pour contribution au fonds de travailleurs Fondation (15% au fédéral et 25% au Québec).

EXEMPLE:

Lise a acheté récemment une nouvelle résidence, dont la mise de fonds de 15000\$ a été retirée du REER détenu dans son institution financière.

La loi l'oblige à rembourser, dans son REER, minimalement chaque année une somme de 1 000\$ (1/15^e par année) sur une période de 15 ans.

Si le remboursement de 1 000 \$ est fait dans un REER Fondation, il lui permet d'économiser 400 \$ annuellement en impôt (40% x 1 000 \$). À la fin de la période de 15 ans, Lise aura réalisé une économie d'impôt totale de 6 000 \$ (400 \$ X 15 ans).



Épargner et entreprendre
des projets qui nous tiennent
à cœur.

Pour en savoir plus sur Fondation et pour connaître tous les détails du RAP visitez les sites de Fondation au www.fondaction.com et de l'Agence du revenu du Canada au www.cra-arc.gc.ca.

Tirez parti du RAP avec Fondation!

N'hésitez pas à communiquer avec votre responsable Fondation au 514 525-5505, ou sans frais au 1 800 253-6665.

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com • 1 800 253-6665

